



DEB 2024-9

République Française
Département de Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LA ROQUE ALRIC**

Le 19 mars 2024 à 18h30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, sous la présidence de monsieur José LINHARES, maire de la commune de La Roque Alric.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 7
Nombre de membres en exercice : 7
Date de la convocation : 12/03/2024

Etaient présents : LINHARES José, LAGUNA Elodie, CASADO ESCOBAR Sylvia, LINHARES Tiffanie et SEVIN Rolland.

Etaient absents : THOMAS SOUMILLE Coraline (pouvoir donné à CASADO ESCOBAR Sylvia) et HEREDIA Justine (pouvoir donné à LAGUNA Elodie).

Secrétaire de séance : LAGUNA Elodie

Objet : Subventions 2024 versées aux associations

Considérant que la commune souhaite apporter son soutien aux associations,

Le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Attribue les subventions suivantes aux associations :

- À l'école du Barroux : 200 €
- À l'école de Suzette : 200 €
- À l'association de chasse Diane Saint Amand : 100 €

Prévoit la dépense au compte 65748 du budget primitif 2024.

Pour : 7 | Contre : 0 | Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré lesdits jours, mois et an.

Pour extrait conforme,

La Roque Alric,
Le 20 mars 2024.

La secrétaire de séance,
LAGUNA Elodie



Le Maire,
LINHARES José

